

## Famille

### INFORMATIONS

**CODE PRODUIT**  
DPF032A

#### PUBLIC CONCERNÉ :

**Notaires et collaborateurs pratiquant le droit patrimonial de la famille, la gestion de patrimoine et les actes courants**

#### NIVEAU

 Pratique courante

#### DURÉE

 0.28 jour(s) (2,0 heures)

#### PRÉREQUIS :

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, de bonnes connaissances en droit patrimonial de la famille sont conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

#### MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé  
L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur  
Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur  
Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie  
Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

#### MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public  
En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

#### MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inaфон s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

#### MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant. Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence  
Evaluation à chaud à l'issue de la formation :  
- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;  
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

#### REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

## Visio focus : Le mandat de protection future : bien le connaître pour le conseiller

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Connaître les différentes formes de mandat de protection future et leurs conséquences pratiques
- Conseiller les aménagements à prévoir dans le mandat de protection future pour répondre aux attentes du mandant
- Maîtriser les obligations du notaire en la matière

### CONTENU :

#### LES DIFFÉRENTES FORMES DE MANDAT DE PROTECTION FUTURE ET LEURS ALTERNATIVES

- Mandat de protection future sous seing privé
- Mandat de protection future sous seing privé contresigné par un avocat
- Mandat de protection future par acte notarié
- Mandat de protection future pour autrui
- Procuration générale et habilitation familiale

#### LA PERSONNALISATION DE L'ANTICIPATION DE LA SURVENANCE D'UNE SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

- Concernant le ou les mandataires désignés (pluralité, révocation, renonciation...)
- Concernant l'indemnisation ou la rémunération du mandataire
- Concernant la protection du mandant (aménagements possibles, organisation de leur mise en œuvre pratique)
- Concernant le patrimoine du mandant (distinction selon les actifs, cas du logement, opérations à titre gratuit)

#### LA MISE EN ŒUVRE DU MANDAT DE PROTECTION FUTURE

- Procédure d'« activation » du mandat
- Prise de fonction et responsabilité du mandataire
- Cas de l'opposition d'intérêts entre mandant et mandataire

#### LE NOTAIRE ET LE MANDAT DE PROTECTION FUTURE

- Lors de la signature du mandat de protection future (conseil, émoluments...)
- Lors du suivi du mandat de protection future « activé » (mission, émoluments...)
- Solutions alternatives concernant le contrôle des comptes